

CR CM du jeudi 02 septembre 2021 à 18h30.

Ouverture de séance 18h30, (à huis clos) tous les membres du conseil municipal sont présents.

Françoise Trescol secrétaire de séance. Mme le maire remercie tous les membres du conseil pour leur présence.

1/ **Décision modificative mouvement de crédits/travaux SDE 07.**

Dans la continuité des travaux de la Place de La Peyratte, le SDE 07 installe 2 mâts solaires. Le coût a été mis au budget au compte D2188, il convient pour des raisons d'écriture comptable de basculer cette somme au compte 1687, afin que le trésorier puisse payer. La TVA de cette opération est prise en charge par le SDE07. La durée d'amortissement est fixée à 5ans, pour un montant annuel de 1323€ à inscrire aux prochains budgets. **Unanimité.**

2/ **Décision modificative mouvement de crédits/attribution de subvention OGEC.**

La commune n'ayant pas d'école participe aux frais de fonctionnement de celle de Vernoux. Une élève de St Julien le Roux fréquente l'école privée qui nous a demandé une participation. Le montant d'un élève de maternelle est pour cette année scolaire de 680,05€ la participation pour une école privée passe par le biais d'une subvention. Après discussion il convient donc de faire un mouvement de crédit entre le compte D6558 et le D6574 de 680,05€ idem à celui du public. Les élus s'interrogent sur le prix payé par les parents à l'école privée qui pourrait créer une différence de prise en charge des enfants par rapport au public ? Soulevant un problème d'équité. **Unanimité.**

3/ **Demande de subvention école privée: sortie scolaire.**

Un projet éducatif est présenté par l'école privée de Vernoux avec une sortie en juin 2022 à St Clément en Ardèche, une élève de maternelle de la commune est concernée par ce projet pédagogique. Afin de couvrir une partie des frais (visite du musée, transport...) une subvention de 20€ prise sur le budget 2022 sera versée sous réserve que l'enfant ait bien participé à cette sortie. **Unanimité.**

4/ **Adhésion de 5 communes de la CAPCA au syndicat eau potable Crussol-pays de Vernoux**

Il convient de valider l'adhésion de 5 communes au syndicat, La Voulte, St Fortunat, St Laurent du Pape, St Vincent de Durfort, Beauchastel. **Unanimité.**

5 / **Soutien Fédération Nationale des communes forestières.**

Un projet de contrat proposé par l'état avec l'ONF 2021-2025, soulève des inquiétudes. Les communes forestières verraient leur contribution augmenter fortement alors que les effectifs de l'ONF se réduiraient environ 500 postes à 5 ans. Le conseil décide de voter une délibération contre ce projet en soutien aux communes forestières . **Unanimité.**

6/ **Points divers :**

Mme le maire revient vers les conseillers pour le projet de DECI (Défense Extérieure Contre l'Incendie) comme déjà évoqué lors de précédents conseils il convient de travailler sur la sécurité des habitants de la commune. Le hameau de Roumezoux le plus peuplé ne peut profiter de bornes incendies car les conduites d'eau ne sont pas d'un diamètre suffisant. La solution serait de mettre en place une réserve bêche souple/éserve en bois. Des visites avec le chef de centre des pompiers de Vernoux ont eu lieu, différents devis sont en cours, Mme le maire demande aux conseillers leur accord pour entamer une recherche de parcelle à l'achat pour cette réalisation.

Noémie Brosille en charge de la communication sollicite les conseillers pour l'élaboration du prochain bulletin, et présente l'ébauche sur laquelle un travail a déjà commencé.

Une idée de « journées citoyennes » pour l'année 2022 est proposée pour faire un travail d'arrachage de l'ambrosie qui devient de plus en plus envahissante.

Fin de séance 19h30,

Mme le Maire
Roselyne Peyrouze-Vetter
Saint Julien Le Roux

